

Évaluation et Rapport de situation du COSEPAC

sur

l'Engoulevent d'Amérique *Chordeiles minor*

au Canada



MENACÉE
2007

COSEPAC
COMITÉ SUR LA SITUATION DES
ESPÈCES EN PÉRIL
AU CANADA



COSEWIC
COMMITTEE ON THE STATUS OF
ENDANGERED WILDLIFE
IN CANADA

Les rapports de situation du COSEPAC sont des documents de travail servant à déterminer le statut des espèces sauvages que l'on croit en péril. On peut citer le présent rapport de la façon suivante :

COSEPAC 2007. Évaluation et Rapport de situation du COSEPAC sur l'Engoulevent d'Amérique (*Chordeiles minor*) au Canada. Comité sur la situation des espèces en péril au Canada. Ottawa. vi + 29 p. (www.registrelep.gc.ca/Status/Status_f.cfm).

Note de production :

Le COSEPAC aimerait remercier Carl Savignac qui a rédigé le rapport de situation sur l'Engoulevent d'Amérique (*Chordeiles minor*) au Canada, en vertu d'un contrat avec Environnement Canada. Marty Leonard, coprésidente du Sous-comité de spécialistes des oiseaux du COSEPAC, a supervisé le présent rapport et en a fait la révision.

Pour obtenir des exemplaires supplémentaires, s'adresser au :

Secrétariat du COSEPAC
a/s Service canadien de la faune
Environnement Canada
Ottawa (Ontario)
K1A 0H3

Tél. : 819-953-3215
Télééc. : 819-994-3684
Courriel : COSEWIC/COSEPAC@ec.gc.ca
<http://www.cosepac.gc.ca>

Also available in English under the title COSEWIC Assessment and Status Report on the Common Nighthawk *Chordeiles minor* in Canada.

Illustration de la couverture :
Engoulevent d'Amérique — © Daniel Belle-Isle.

©Sa Majesté la Reine du chef du Canada, 2007
N° de catalogue CW69-14/515-2007F-PDF
ISBN 978-0-662-09305-3

 Papier recyclé



COSEPAC
Sommaire de l'évaluation

Sommaire de l'évaluation – Avril 2007

Nom commun

Engoulevent d'Amérique

Nom scientifique

Chordeiles minor

Statut

Menacée

Justification de la désignation

Au Canada, cette espèce a subi des déclin démographiques à court et à long terme. Un déclin de 49 p. 100 a été signalé pour les zones ayant fait l'objet de relevés au cours des trois dernières générations. La réduction des sources de nourriture a apparemment contribué au déclin de cette espèce, tout comme pour plusieurs autres insectivores aériens. Il est possible que la disponibilité réduite de l'habitat, causée par la suppression des incendies, de même que l'agriculture intensive et la diminution du nombre de toits couverts de gravier dans les milieux urbains, soient aussi des facteurs dans certaines régions.

Répartition

Yukon, Territoires du Nord-Ouest, Colombie-Britannique, Alberta, Saskatchewan, Manitoba, Ontario, Québec, Nouveau-Brunswick, île-du-Prince-Édouard, Nouvelle-Écosse, Terre-Neuve-et-Labrador

Historique du statut

Espèce désignée « menacée » en avril 2007. Évaluation fondée sur un nouveau rapport de situation.



COSEPAC Résumé

Engoulevent d'Amérique *Chordeiles minor*

Information sur l'espèce

L'Engoulevent d'Amérique est un oiseau de taille moyenne ayant une grosse tête aplatie, de grands yeux, un petit bec, une grande bouche, de longues ailes effilées et pointues ainsi qu'une longue queue légèrement encochée. Son plumage brun foncé est tacheté de noir, de blanc et de chamois. En vol, les primaires des adultes présentent une plaque blanche. Sept sous-espèces sont généralement reconnues en Amérique du Nord.

Répartition

L'aire de reproduction de l'Engoulevent d'Amérique couvre toute l'Amérique du Nord, l'Amérique centrale et possiblement le sud-est de la Colombie. L'espèce est présente dans toutes les provinces et tous les territoires du Canada, à l'exception du Nunavut. L'Engoulevent d'Amérique hiverne dans toute l'Amérique du Sud, principalement dans des régions dans l'est du Pérou et de l'Équateur ainsi que dans le sud du Brésil.

Habitat

L'habitat de reproduction de l'Engoulevent d'Amérique est varié; il comprend des habitats ouverts aux sols dépourvus de végétation, tels que les dunes, les plages, les forêts exploitées, les brûlis, les zones déboisées, les affleurements rocheux, les terrains rocheux dénudés, les prairies, les tourbières et les pâturages. Depuis la colonisation, l'Engoulevent d'Amérique a probablement tiré profit des habitats nouvellement ouverts à la suite de la déforestation massive dans l'est des États-Unis ainsi que dans les milieux urbains, où il nichait sur les toits plats couverts de gravier. Toutefois, à partir du début du XX^e siècle, l'étendue de l'habitat propice a commencé à diminuer en raison de la lutte contre les incendies de forêt, le reboisement, l'utilisation intensive des terres agricoles et le remplacement graduel des toits couverts de gravier par des toits couverts de goudron.

Biologie

L'Engoulevent d'Amérique pond généralement deux œufs, directement sur le sol, à partir de la troisième semaine de mai jusqu'à la mi-août. Seule la femelle s'occupe de l'incubation, qui dure de 16 à 20 jours, selon la région. Les oisillons demeurent dans le nid de la mi-juin à la fin août et ont atteints leur plein développement à l'âge de 45 à 52 jours. La durée de vie de l'Engoulevent d'Amérique est de quatre à cinq ans.

Taille et tendances des populations

Au Canada, la population actuelle d'Engoulevents d'Amérique est estimée à 400 000 adultes reproducteurs. Des données du Relevé des oiseaux nicheurs (BBS) indiquent un déclin important à long terme (c.-à-d. de 1968 à 2005) de 4,2 p. 100 par année au pays. Au cours de la période de 10 ans la plus récente (de 1995 à 2005), les données du BBS ont montré un déclin significatif de 6,6 p. 100 par année, ce qui correspond à une diminution de 49,5 p. 100 de la population. Des déclins ont également été observés le long de parcours du BBS dans la forêt boréale, ce qui laisse entendre que les déclins ne se limitent pas à la partie sud de l'aire de répartition.

Facteurs limitatifs et menaces

Les raisons du déclin des populations d'Engoulevents d'Amérique n'ont pas été déterminées. Les baisses d'insectes, qui constituent la proie de l'espèce, causées par l'utilisation à vaste échelle de pesticides semblent avoir contribué au déclin étant donné les déclins répandus observés chez d'autres espèces d'insectivores aériens. La perte et la modification de l'habitat, notamment le reboisement de terres agricoles abandonnées et de forêts exploitées, la lutte contre les incendies, l'agriculture intensive et la réduction graduelle du nombre d'immeubles au toit plat couvert de gravier ont peut-être également contribué aux déclins observés.

Importance de l'espèce

L'Engoulevent d'Amérique représente l'une des seules espèces d'oiseaux insectivore crépusculaire du Canada qui utilisent une grande variété d'habitats et qui sont très répandues.

Protection actuelle ou autres désignations de statut

Au Canada, l'Engoulevent d'Amérique, ses nids et ses œufs sont protégés en vertu de la *Loi de 1994 sur la convention concernant les oiseaux migrateurs*. À l'échelle mondiale, NatureServe (2005) considère l'espèce comme non en péril (*secure*, G5). À Terre-Neuve-et-Labrador et à l'Île-du-Prince-Édouard, NatureServe a classé l'espèce S1S2B.



HISTORIQUE DU COSEPAC

Le Comité sur la situation des espèces en péril au Canada (COSEPAC) a été créé en 1977, à la suite d'une recommandation faite en 1976 lors de la Conférence fédérale-provinciale sur la faune. Le Comité a été créé pour satisfaire au besoin d'une classification nationale des espèces sauvages en péril qui soit unique et officielle et qui repose sur un fondement scientifique solide. En 1978, le COSEPAC (alors appelé Comité sur le statut des espèces menacées de disparition au Canada) désignait ses premières espèces et produisait sa première liste des espèces en péril au Canada. En vertu de la *Loi sur les espèces en péril* (LEP) promulguée le 5 juin 2003, le COSEPAC est un comité consultatif qui doit faire en sorte que les espèces continuent d'être évaluées selon un processus scientifique rigoureux et indépendant.

MANDAT DU COSEPAC

Le Comité sur la situation des espèces en péril au Canada (COSEPAC) évalue la situation, au niveau national, des espèces, des sous-espèces, des variétés ou d'autres unités désignables qui sont considérées comme étant en péril au Canada. Les désignations peuvent être attribuées aux espèces indigènes comprises dans les groupes taxinomiques suivants : mammifères, oiseaux, reptiles, amphibiens, poissons, arthropodes, mollusques, plantes vasculaires, mousses et lichens.

COMPOSITION DU COSEPAC

Le COSEPAC est composé de membres de chacun des organismes responsable des espèces sauvages des gouvernements provinciaux et territoriaux, de quatre organismes fédéraux (le Service canadien de la faune, l'Agence Parcs Canada, le ministère des Pêches et des Océans et le Partenariat fédéral d'information sur la biodiversité, lequel est présidé par le Musée canadien de la nature), de trois membres scientifiques non gouvernementaux et des coprésidents des sous-comités de spécialistes des espèces et du sous-comité des connaissances traditionnelles autochtones. Le Comité se réunit au moins une fois par année pour étudier les rapports de situation des espèces candidates.

DÉFINITIONS

Espèce sauvage	Espèce, sous-espèce, variété ou population géographiquement ou génétiquement distincte d'animal, de plante ou d'une autre organisme d'origine sauvage (sauf une bactérie ou un virus) qui est soit indigène du Canada ou qui s'est propagée au Canada sans intervention humaine et y est présente depuis au moins cinquante ans.
Disparue (D)	Espèce sauvage qui n'existe plus.
Disparue du pays (DP)	Espèce sauvage qui n'existe plus à l'état sauvage au Canada, mais qui est présente ailleurs.
En voie de disparition (VD)*	Espèce sauvage exposée à une disparition de la planète ou à une disparition du pays imminente.
Menacée (M)	Espèce sauvage susceptible de devenir en voie de disparition si les facteurs limitants ne sont pas renversés.
Préoccupante (P)**	Espèce sauvage qui peut devenir une espèce menacée ou en voie de disparition en raison de l'effet cumulatif de ses caractéristiques biologiques et des menaces reconnues qui pèsent sur elle.
Non en péril (NEP)***	Espèce sauvage qui a été évaluée et jugée comme ne risquant pas de disparaître étant donné les circonstances actuelles.
Données insuffisantes (DI)****	Une catégorie qui s'applique lorsque l'information disponible est insuffisante (a) pour déterminer l'admissibilité d'une espèce à l'évaluation ou (b) pour permettre une évaluation du risque de disparition de l'espèce.

* Appelée « espèce disparue du Canada » jusqu'en 2003.

** Appelée « espèce en danger de disparition » jusqu'en 2000.

*** Appelée « espèce rare » jusqu'en 1990, puis « espèce vulnérable » de 1990 à 1999.

**** Autrefois « aucune catégorie » ou « aucune désignation nécessaire ».

***** Catégorie « DSIDD » (données insuffisantes pour donner une désignation) jusqu'en 1994, puis « indéterminé » de 1994 à 1999. Définition de la catégorie (DI) révisée en 2006.



Environnement Canada
Service canadien de la faune

Environment Canada
Canadian Wildlife Service

Canada

Le Service canadien de la faune d'Environnement Canada assure un appui administratif et financier complet au Secrétariat du COSEPAC.

Rapport de situation du COSEPAC

sur

l'Engouement d'Amérique

Chordeiles minor

au Canada

2007

TABLE DES MATIÈRES

INFORMATION SUR L'ESPÈCE	4
Nom et classification.....	4
Description morphologique	4
Description génétique	5
RÉPARTITION	5
Aire de répartition mondiale.....	5
Aire de répartition canadienne.....	5
HABITAT	7
Besoins en matière d'habitat	7
Tendances en matière d'habitat.....	8
Protection et propriété	8
BIOLOGIE	9
Reproduction	9
Survie	9
Déplacements et dispersion	10
Alimentation et habitudes alimentaires	10
Relations interspécifiques.....	10
Domaine vital et territoire.....	11
Comportement et adaptabilité.....	11
TAILLE ET TENDANCES DES POPULATIONS	11
Activités de recherche	11
Abondance	12
Fluctuations et tendances.....	13
Autres relevés.....	15
Données historiques	16
Immigration de source externe	16
FACTEURS LIMITATIFS ET MENACES	17
IMPORTANCE DE L'ESPÈCE	18
PROTECTION ACTUELLE OU AUTRES DÉSIGNATIONS DE STATUT.....	18
RÉSUMÉ TECHNIQUE.....	20
REMERCIEMENTS.....	22
EXPERTS CONSULTÉS.....	22
SOURCES D'INFORMATION	23
Sommaire biographique du rédacteur du rapport.....	28

Liste des figures

Figure 1. Aire de reproduction, d'hivernage et de migration de l'Engoulevent d'Amérique.....	6
Figure 2. Indice annuel de l'abondance de l'Engoulevent d'Amérique au Canada de 1968 à 2005 selon les données du BBS	14
Figure 3. Indice annuel de l'abondance de l'Engoulevent d'Amérique au Québec de 1970 à 2004 selon la base de données de l'ÉPOQ	14

Figure 4. Répartition des dénombrements totaux d'Engoulevents d'Amérique au coucher du soleil (se nourrissant généralement en volées) au cours du point culminant de la migration automnale (du 11 au 25 août) à Pinawa (Manitoba) observés à des étangs d'eaux usées pendant trois périodes de six ans 15

Liste des tableaux

Tableau 1. Cotes attribuées à l'Engoulevent d'Amérique (NatureServe, 2005) 19

INFORMATION SUR L'ESPÈCE

Nom et classification

Le nom commun du *Chordeiles minor* (Forster, 1771) est, en français, Engoulevent d'Amérique et, en anglais, Common Nighthawk. La taxinomie est la suivante :

Classe : Oiseaux
Ordre : Caprimulgiformes
Famille : Caprimulgidés
Genre : *Chordeiles*
Espèce : *minor*

Sept sous-espèces sont généralement reconnues en Amérique du Nord (Poulin *et al.*, 1996), dont trois sont présentes au Canada. *C. m. minor* se reproduit du sud-est de l'Alaska jusqu'à l'île de Vancouver, et du sud du Canada, dans toutes les provinces, jusqu'en Virginie, en Caroline du Nord, en Géorgie et en Oklahoma. La sous-espèce se distingue des autres par ses bandes ventrales plus foncées (Poulin *et al.*, 1996). *C. m. sennetti* est principalement présent dans les grandes plaines, l'est du Montana, le sud de la Saskatchewan et le sud du Manitoba, jusqu'au Dakota du Nord, au Minnesota et en Iowa; il est généralement plus pâle que les autres sous-espèces. *C. m. hesperis* se reproduit dans le sud-ouest du Canada, notamment en Colombie-Britannique et en Alberta, et, aux États-Unis, dans l'État de Washington, au Montana, au Nevada, en Utah, dans l'extrême nord du Colorado et dans l'ouest du Wyoming. Cette dernière sous-espèce est similaire à *C. m. minor*, mais elle comporte davantage de gris et de blanc. Les différences entre ces sous-espèces sont légères, et d'importantes zones d'introggression ont été observées (Salt et Wilk, 1958). Dans le présent rapport, l'espèce sera traitée dans son ensemble.

Description morphologique

L'Engoulevent d'Amérique est un oiseau de taille moyenne (c.-à-d. de 21 à 25 cm de longueur, de 65 à 98 g; Poulin *et al.*, 1996), et se caractérise par ses longues ailes effilées et pointues ainsi que sa longue queue légèrement encochée (Poulin *et al.*, 1996). L'espèce possède une tête aplatie plutôt grosse, de grands yeux, un petit bec et une grande bouche. De couleur cryptique, elle est généralement brun foncé tacheté de noir, de blanc et de chamois sur les ailes ainsi que les parties supérieures et présente de fines bandes chamois sur les parties inférieures. Les femelles se distinguent des mâles par la bande de leur cou, qui est chamois plutôt que blanche. En vol, les primaires des adultes, qui sont également brun foncé, présentent une plaque blanche prononcée à la base. La queue est brune et comporte de fines bandes chamois; celle des mâles a en outre une bande blanche près de l'extrémité. Les juvéniles se distinguent des adultes principalement par l'absence de bande blanche ou chamois à la gorge.

L'Engoulevent d'Amérique ressemble aux trois autres espèces présentes au Canada, soit l'Engoulevent bois-pourri (*Caprimulgus vociferus*), l'Engoulevent de Nuttall (*Phalaenoptilus nuttallii*) et l'Engoulevent de Caroline (*C. carolinensis*). Il se distingue de ces espèces par l'absence de vibrisses (longues plumes fines autour du bec), la présence de plaques blanches sur les primaires, la forme de la queue et ses motifs de couleurs de même que par ses longues ailes pointues.

Description génétique

Peu d'études moléculaires et génétiques ont été menées pour distinguer l'Engoulevent d'Amérique des autres espèces de la famille. Il est considéré comme étroitement lié à l'Engoulevent pyramidig (*C. gundlachi*), présent dans le sud de la Floride, les Bahamas et les Grandes Antilles. Les deux espèces ont été considérées conspécifiques jusqu'en 1982, année où elles ont été séparées en raison de leur différence de chant, de taille, de couleur des œufs et du plumage des juvéniles ainsi que de différences allozymiques (Poulin *et al.*, 1996).

RÉPARTITION

Aire de répartition mondiale

L'aire de reproduction de l'Engoulevent d'Amérique couvre la majeure partie de l'Amérique du Nord, et, de façon discontinue, de l'Amérique centrale (figure 1). L'espèce est présente dans toutes les provinces et tous les territoires du Canada, à l'exception du Nunavut. Aux États-Unis, elle se reproduit dans tous les États continentaux; cependant, elle n'est pas présente dans l'est de la Californie, dans le sud du Nevada ni dans le sud-ouest de l'Arizona (Poulin *et al.*, 1996).

Bien que l'Engoulevent d'Amérique hiverne dans toute l'Amérique du Sud, il est surtout présent dans l'est du Pérou et de l'Équateur ainsi que dans le sud du Brésil (Poulin *et al.*, 1996). Son aire de répartition sud-américaine est toujours peu connue, en raison de la difficulté à le distinguer de l'Engoulevent minime (*C. acutipennis*), de la difficulté à différencier les migrateurs des résidents et du manque d'information générale sur l'espèce (Poulin *et al.*, 1996).

Aire de répartition canadienne

L'Engoulevent d'Amérique se reproduit dans toutes les provinces et tous les territoires du Canada, à l'exception du Nunavut (figure 1). Selon les données du Relevé des oiseaux nicheurs (BBS), environ 37 p. 100 de l'aire de reproduction de l'espèce se situe au Canada, même si seulement 10 p. 100 de la population mondiale semble se reproduire au pays (P. Blancher, données inédites).

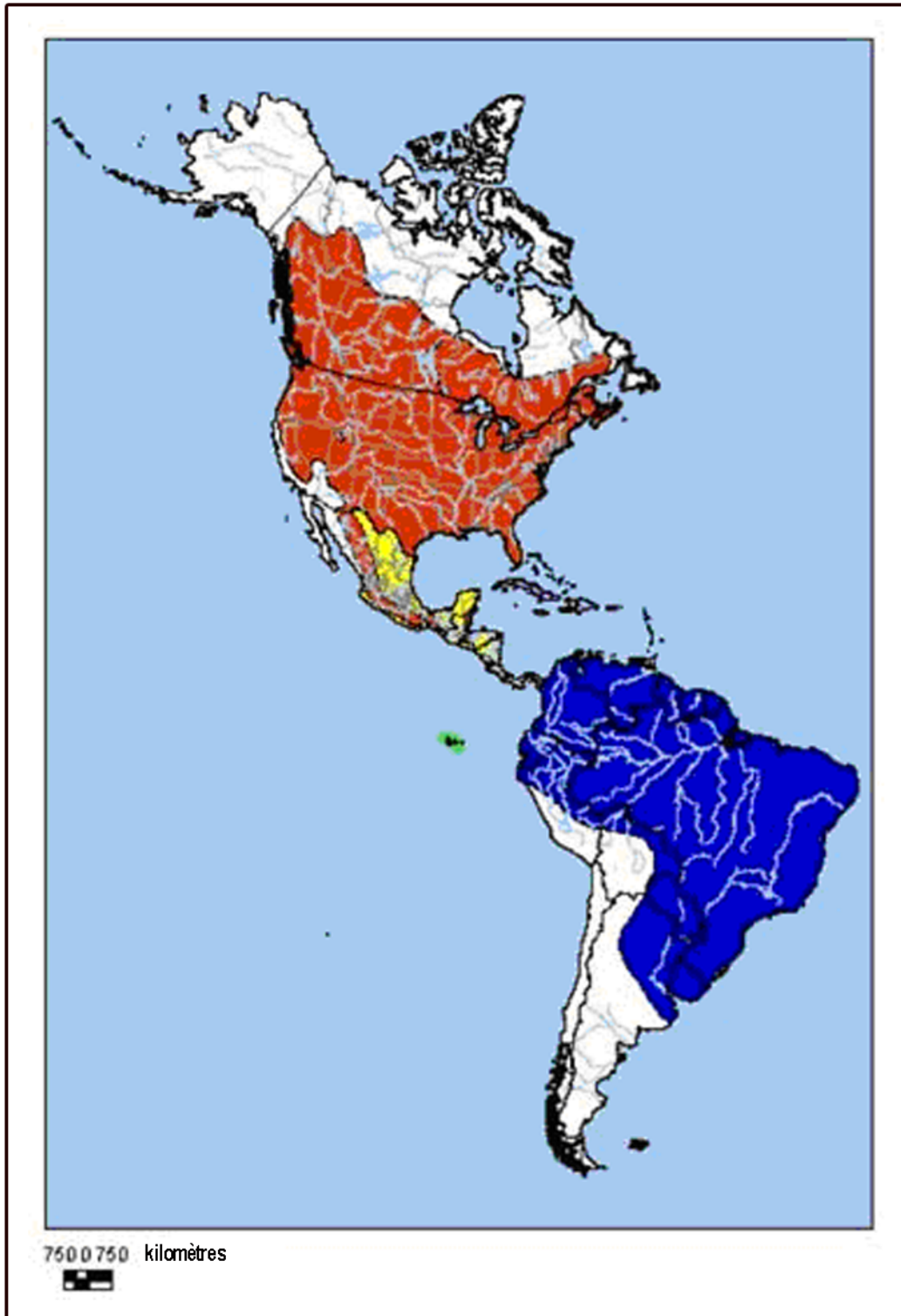


Figure 1. Aire de reproduction (rouge), d'hivernage (bleu) et de migration (jaune) de l'Engoulevent d'Amérique (tiré de Ridgely *et al.*, 2003).

Dans l'est du Canada, l'espèce se reproduit uniquement dans le sud du Labrador et elle est considérée comme une visiteuse rare de l'île de Terre-Neuve (Todd, 1963; Godfrey, 1986). Elle est généralement commune et largement répandue dans toutes les provinces maritimes, à l'exception de l'Île-du-Prince-Édouard (Erskine, 1992; NatureServe, 2005; S. Blaney, comm. pers., 2005).

Au Québec, l'aire de répartition de l'Engoulevent d'Amérique comprend des régions situées au sud du 54^e parallèle, y compris la côte sud de la baie James, Fermont, le lac Mistassini et Waskaganish (Todd, 1963; Godfrey, 1986; Gauthier et Aubry, 1996; J. Gauthier, comm. pers., 2005). Aucune donnée ne permet de confirmer que l'espèce se reproduit dans les îles de la Madeleine et l'île d'Anticosti (Cyr et Larivée, 1995; Gauthier et Aubry, 1996). En Ontario, l'espèce est présente dans toute la province, à l'exception des régions côtières de la baie James et de la baie d'Hudson (Cadman *et al.*, 1987).

Dans l'ouest du Canada, l'espèce se reproduit dans toute l'Alberta et la Saskatchewan ainsi qu'au sud de la limite forestière au Manitoba (Semenchuk, 1992; Smith, 1996; Manitoba Avian Research Committee, 2003). En Colombie-Britannique, elle est présente dans toute la province, y compris l'île de Vancouver, mais elle est absente de la chaîne Côtière et des îles de la Reine-Charlotte (Campbell *et al.*, 1990; Poulin *et al.*, 1996). Au Yukon, l'Engoulevent d'Amérique se reproduit dans le sud du territoire, jusqu'à la région de Dawson (Sinclair *et al.*, 2003). Dans les Territoires du Nord-Ouest, il est présent le long de la frontière avec l'Alberta et la Saskatchewan et s'étend vers le nord le long de la vallée du Mackenzie jusqu'à Norman Wells (Poulin *et al.*, 1996; R. Popko, comm. pers., 2005). L'espèce est considérée comme visiteur accidentel au Nunavut (M. Settington, comm. pers., 2005).

Au Canada, la zone d'occurrence de l'espèce est estimée à 4 817 780 km² (Études d'Oiseaux Canada, données inédites), et la zone d'occupation, à environ 54 000 km², ce qui représenterait une population de quelque 200 000 couples reproducteurs (voir ci-dessous) possédant chacun un territoire moyen de 0,27 km² (Wedgwood, 1973).

HABITAT

Besoins en matière d'habitat

L'habitat de reproduction de l'Engoulevent d'Amérique comprend des habitats ouverts, tels que les dunes, les plages, les forêts récemment exploitées, les brûlis, les zones déboisées, les prairies à herbes courtes, les pâturages, les forêts claires, les tourbières, les marais, les rives de lacs, les routes de gravier, les bordures de rivières, les affleurements rocheux, les terrains rocheux dénudés, les chemins de fer, les parcs de résidus miniers, les carrières, les parcs urbains, les bases militaires, les aéroports, les mines ainsi que les bleuetières (Peck et James, 1983; Gauthier et Aubry, 1996; Poulin *et al.*, 1996; Manitoba Avian Research Committee, 2003). L'espèce est

également présente dans les peuplements mixtes ou de conifères ainsi que dans les pinèdes (Gauthier et Aubry, 1996). En Alberta et en Saskatchewan, les canyons, les plaines herbeuses et les complexes de dunes constituent des habitats favorisés par l'Engoulevent d'Amérique (Dale *et al.*, 1999; A. R. Smith, comm. pers., 2005). Au début du XX^e siècle, l'espèce nichait également dans les champs cultivés, les champs de maïs et de pommes de terre, les vergers, les parcs et les jardins de zones résidentielles ainsi que les chemins de fer (Gross, 1940). Depuis la fin des années 1870, elle nichait également sur des toits plats couverts de gravier en milieu urbain (Gross, 1940). Même si les engoulevents ont probablement tiré profit des nouveaux habitats offerts par les milieux urbains, ils préfèrent généralement les sites naturels (Brigham, 1989). Cependant, la proportion de la population canadienne se reproduisant dans des zones faisant l'objet de peu de relevés, telles que la forêt boréale, n'est pas bien connue.

Tendances en matière d'habitat

Il existe peu d'information sur les tendances de l'Engoulevent d'Amérique en matière d'habitat au Canada (Poulin *et al.*, 1996). Au début de la colonisation, l'espèce a probablement tiré profit des habitats nouvellement ouverts à la suite de la déforestation massive dans l'est des États-Unis ainsi que dans certaines parties du Canada (Poulin *et al.*, 1996). Dans la deuxième moitié du XIX^e siècle, l'apparition de toits couverts de gravier en milieu urbain a contribué davantage à l'expansion de l'habitat de l'Engoulevent d'Amérique en Amérique du Nord (Weir, 1989; Gauthier et Aubry, 1996) au point où, au début du XX^e siècle, l'espèce se reproduisait presque exclusivement sur les toits d'édifices en milieux urbains en Ohio et en Pennsylvanie (Peterjohn et Rice, 1991; Brauning, 1992).

Toutefois, à partir du début du XX^e siècle, la lutte contre les incendies de forêt et les modifications de pratiques de récolte a réduit le nombre d'aires ouvertes; ces deux facteurs, de même que le reboisement extensif et l'utilisation intensive des terres agricoles, ont contribué au déclin de la quantité d'habitat et de la qualité de l'habitat de l'Engoulevent d'Amérique (Gauthier et Cyr, 1996; R. M. Brigham comm. pers., 2007). De même, le remplacement graduel des toits couverts de gravier par des toits couverts de goudron a réduit davantage la quantité d'habitats propices en milieu urbain (Poulin *et al.*, 1996). Dans certaines zones, l'habitat ne semble pas connaître de déclin. Dans les Maritimes, par exemple, les forêts exploitées, les bleuetières, les mines de charbon et les carrières de gravier, qui offrent un habitat de reproduction propice, constituent de nouveaux habitats qui sont constamment créés (S. Blaney, comm. pers., 2005).

Protection et propriété

Au Canada, la quantité d'habitats disponibles pour l'Engoulevent d'Amérique et le niveau de protection de l'habitat dans les terres publiques sont inconnus. Il ne fait aucun doute que certains habitats se trouvant dans des terres publiques seront protégées par la création d'aires protégées, même si celles-ci représentent moins de 8 p. 100 de l'aire totale au Canada (Ressources naturelles Canada, 2005). Il n'existe aucun programme de protection de l'habitat de l'Engoulevent d'Amérique dans les aires

protégées du Canada. Néanmoins, les programmes de brûlage dirigé dans des parcs nationaux particuliers pourraient accroître l'habitat de l'espèce (Campbell *et al.*, 1990; R. M. Brigham, comm. pers., 2005). Dans les forêts aménagées, il n'existe pas de programme destiné à la protection de l'habitat de l'Engoulevent d'Amérique.

En outre, il y a des lacunes relativement aux données sur le niveau de protection de l'habitat dans les terres privées (c.-à-d. des zones urbaines et agricoles).

BIOLOGIE

Reproduction

L'Engoulevent d'Amérique atteint sa maturité sexuelle à un an (Poulin *et al.*, 1996). Il pond généralement deux œufs, directement sur le sol, le sable, le gravier ou la roche nue (Dexter, 1952; Weller, 1958; Peck et James, 1983; Poulin *et al.*, 1996; Sinclair *et al.*, 2003). L'espèce a généralement une couvée par année, mais elle peut produire une deuxième couvée dans le sud de son aire de répartition (Weller, 1958). La ponte a habituellement lieu de la deuxième semaine de mai à la mi-août (Gauthier et Aubry, 1996; Poulin *et al.*, 1996). Seule la femelle s'occupe de l'incubation, qui dure de 16 à 20 jours, selon la région (Rust, 1947; Foyle, 1946; Campbell *et al.*, 1990). Les oisillons demeurent dans le nid de la mi-juin à la fin août (Poulin *et al.*, 1996). Au cours de cette période, la femelle couve continuellement les oisillons tandis que le mâle nourrit la femelle et les oisillons au nid (Granza, 1967; Brigham, 1989). Les oisillons sont semi-précoces et sont en mesure de parcourir de courtes distances à la recherche d'ombre au cours des premiers jours (Gross, 1940). Les jeunes prennent leur premier envol après 18 jours et peuvent capturer leur premier insecte près du sol après 25 ou 30 jours (Gross, 1940; Rust, 1947). Ils ont atteints leur plein développement à l'âge de 45 à 52 jours (Gross, 1940; Rust, 1947). Au Québec, la période de dépendance après le départ du nid aurait lieu de la deuxième semaine de juin à la dernière semaine de juillet (Gauthier et Aubry, 1996). Au Yukon, des juvéniles dépendant des adultes et n'étant pas encore en mesure de voler sur de longues distances ont été signalés aussi tardivement que le 22 août (Sinclair *et al.*, 2003).

Survie

Il existe très peu de données sur les taux annuels de survie chez les adultes dans les aires de reproduction et d'hivernage. En outre, aucune étude n'a été menée sur le succès de reproduction ou les taux de survie des oisillons après l'envol (Poulin *et al.*, 1996). La durée de vie moyenne de l'Engoulevent d'Amérique est de quatre à cinq ans (Poulin *et al.*, 1996), bien que des oiseaux bagués de neuf ans aient déjà été signalés (Dexter, 1961). De même, des températures extrêmement élevées sur les surfaces de toit en été (c.-à-d. 60 °C) peuvent provoquer la mort des oisillons (Gross, 1940).

Déplacements et dispersion

L'Engoulevent d'Amérique est l'une des espèces d'Amérique du Nord parcourant la plus grande distance nord-sud pendant la migration (Poulin *et al.*, 1996). Il arrive au Canada du début mai au début juin (Weir, 1989; Manitoba Avian Research Committee, 2003) et migre vers l'Amérique du Sud de la mi-août à la mi-septembre (Ouellet, 1974; Manitoba Avian Research Committee, 2003). Les vols de migration automnaux sont souvent associés à l'émergence de fourmis volantes (hyménoptères) en août (Poulin *et al.*, 1996) et comptent des volées de 10 à 16 000 individus (Ouellet, 1974; Tuft, 1986; Weir, 1989; Poulin *et al.*, 1996).

Les facteurs ayant une incidence sur la dispersion du site natal sont inconnus (Poulin *et al.*, 1996). Selon des études sur des oiseaux bagués, les femelles sont fidèles au site de nidification (Dexter, 1961; Poulin *et al.*, 1996). Il n'existe aucune donnée sur les mâles (Poulin *et al.*, 1996).

Alimentation et habitudes alimentaires

L'Engoulevent d'Amérique est un insectivore aérien se nourrissant principalement à l'aube et au crépuscule (Poulin *et al.*, 1996), à des hauteurs variant de 1 à 80 m (Brigham, 1990; Poulin *et al.*, 1996). Contrairement à d'autres espèces d'engoulevents qui ont recours à l'écholocation, l'Engoulevent d'Amérique détecte visuellement ses proies, à l'aide de son tapis choroïdien très développé, qui améliore sa vision dans les milieux à faible luminosité (Poulin *et al.*, 1996). Si la densité des insectes est élevée, l'espèce peut se nourrir en groupes allant de quelques dizaines à plusieurs centaines d'individus (Brigham et Fenton, 1991; Brigham et Barclay, 1995). En milieu urbain, les engoulevents se nourrissent souvent près des réverbères et des lumières des immeubles, où ils capturent des insectes attirés par la lumière (Poulin *et al.*, 1996). Au cours des périodes de reproduction et de migration, l'espèce est fréquemment observée se nourrissant de trichoptères au-dessus de l'eau (Montréal, Ouellet, 1974; vallée de l'Okanagan, Firman *et al.*, 1993; nord-ouest de la Saskatchewan, C. Savignac, obs. pers., 2005).

L'Engoulevent d'Amérique se nourrit d'une grande variété d'insectes (plus de 50 espèces), mais il préfère les homoptères, les coléoptères, les hyménoptères, les diptères et les orthoptères (Gross, 1940; Blem, 1972; Caccamise, 1974; Brigham, 1990; Brigham et Fenton, 1991; Firman *et al.*, 1993; Todd *et al.*, 1998). Des analyses de contenu stomacal ont montré que les fourmis volantes et les coléoptères représentaient respectivement 25 p. 100 (c.-à-d. de 200 à 1 800 fourmis/estomac) et 20 p. 100 de la nourriture totale ingérée (n = 87 individus, Gross, 1940).

Relations interspécifiques

L'Engoulevent d'Amérique est agressif envers les autres espèces semblables, telles que l'Engoulevent pyramidig et l'Engoulevent de Caroline (Bjorklund et Bjorklund, 1983). Toutefois, il est subordonné aux chauves-souris à certains sites d'alimentation

(Shields et Bildstein, 1979). L'Engoulevent minimise exclut l'Engoulevent d'Amérique de son territoire dans certaines régions désertiques du sud des États-Unis, où les densités d'insectes sont faibles (Caccamise, 1974).

Parmi les prédateurs potentiels des engoulevents adultes, il y a le chat domestique (*Felix catus*), la Crécerelle d'Amérique (*Falco sparverius*) et le Faucon pèlerin (*Falco peregrinus*) (Poulin *et al.*, 1996). Les œufs et les nids sont fréquemment la proie de la Corneille d'Amérique (*Corvus brachyrhynchos*), du Grand Corbeau (*Corvus corax*), des mouettes et goélands, des strigidés, du coyote (*Canis latrans*), de la mouffette rayée (*Mephitis mephitis*), des chiens, des renards et des serpents (Marzilli, 1989; Wedgwood, 1991).

Domaine vital et territoire

L'Engoulevent d'Amérique a un comportement extrêmement territorial, et les mâles franchissent rarement les limites territoriales (Wedgwood, 1973). La taille moyenne du territoire varie selon l'habitat; en milieu urbain, il est estimé à 10 ha (Rust, 1947; Armstrong, 1965; Wedgwood, 1973) et à 28,3 ha dans les zones naturelles (Wedgwood, 1973). En outre, la taille du territoire peut varier selon l'existence de sites de nidification propices, tel que l'a montré une étude menée en Floride, où la distance moyenne entre 16 nids n'était que de 73 m (Sutherland, 1963). En Saskatchewan, la densité des territoires de l'Engoulevent d'Amérique est plus élevée en milieu urbain (1 mâle/18,6 ha) qu'en banlieue (1 mâle/36,6 ha, n = 48, Wedgwood, 1973).

Comportement et adaptabilité

Depuis le milieu du XIX^e siècle, l'Engoulevent d'Amérique s'est bien adapté aux milieux urbains où les immeubles aux toits couverts de gravier fournissent des sites de nidification propices (Poulin *et al.*, 1996). L'espèce a également tiré profit de l'abondance d'insectes près des réverbères et des habitats artificiels, tels que les bassins de traitement.

TAILLE ET TENDANCES DES POPULATIONS

Activités de recherche

Relevé des oiseaux nicheurs (BBS)

Le BBS est un programme de surveillance à grande échelle qui étudie les populations d'oiseaux d'Amérique du Nord au cours de la saison de reproduction (Sauer *et al.*, 2005). Les données sur l'abondance des oiseaux sont recueillies par des bénévoles, qui consignent tous les oiseaux aperçus et entendus dans un rayon de 400 m à des arrêts situés tous les 800 m le long de parcours (Downes *et al.*, 2005). Bien que les observateurs du BBS puissent suivre les Engoulevents d'Amérique en raison de la grande visibilité de l'espèce (Poulin *et al.*, 1996; Sauer *et al.*, 2005), la

précision de ce relevé n'est considérée que comme modérée pour l'établissement d'indices de populations (Rich *et al.*, 2004). Une des limites de cette méthode de suivi est que certaines régions, telles que la forêt boréale, ne seront pas aussi bien représentées que les parties plus au sud et plus peuplées de l'aire de reproduction. En outre, puisqu'il s'agit d'une espèce crépusculaire, elle tend à n'être détectée qu'aux premiers arrêts d'un parcours du BBS au cours d'une journée donnée. Cette limite est toutefois contrée par le fait que l'espèce est détectée dans bon nombre de parcours, ce qui offre une taille d'échantillon permettant de dégager des tendances (P. Blancher, comm. pers., 2006).

Étude des populations des oiseaux du Québec (ÉPOQ)

Au Québec, la base de données de l'ÉPOQ, qui contient des renseignements de feuillets d'observations de milliers de bénévoles depuis 1969, représente l'outil de choix pour l'examen des tendances de populations d'oiseaux au Québec (Cyr et Larivée, 1995). La base de données de l'ÉPOQ couvre essentiellement les régions situées au sud du 52^e parallèle (c.-à-d. les basses terres du Saint-Laurent) et inclut toutes les saisons (Cyr et Larivée, 1995). Cependant, la méthode couvre surtout les zones habitées faciles d'accès, ce qui constitue son principal inconvénient.

Atlas des oiseaux nicheurs de l'Ontario

L'Atlas des oiseaux nicheurs de l'Ontario contient des données sur les relevés des populations d'oiseaux nicheurs de cette province effectués entre 1981 et 1985 et entre 2001 et 2005. Il fournit des renseignements sur les changements de la répartition ontarienne des Engoulevents d'Amérique au cours des 20 années séparant les deux périodes de relevés (Cadman *et al.*, 1987; Atlas des oiseaux nicheurs de l'Ontario, 2006). Les tendances de populations sont établies par la comparaison du pourcentage de carrés de 10 km x 10 km dans lesquels des Engoulevents d'Amérique ont été signalés entre les deux périodes ainsi que par la comparaison du nombre de carrés par blocs de 100 km x 100 km, divisé par le nombre de carrés/bloc inventoriés.

Autres relevés

En Colombie-Britannique, en Alberta, en Saskatchewan et au Manitoba, les données sur les tendances de l'Engoulevent d'Amérique proviennent en majorité du savoir ornithologique local (c.-à-d. des notes et des observations des ornithologues amateurs, voir Manitoba Avian Research Committee, 2003) et comprennent des dénombrements d'oiseaux migrants effectués au moment où ceux-ci passent par des stations fixes, au Manitoba (Taylor, 1996), ainsi que la cartographie des territoires de reproduction des oiseaux, en Saskatchewan (Wedgwood, 1973).

Abondance

Selon les estimations d'abondance du BBS (d'après Rich *et al.*, 2004), la population actuelle d'Engoulevents d'Amérique au Canada compte quelque 400 000 adultes reproducteurs ou 200 000 couples reproducteurs (P. Blancher, comm. pers., 2007).

Outre les estimations du BBS, il existe très peu d'études évaluant l'abondance de l'Engoulevent d'Amérique au Canada. On connaît des données sur la densité de l'espèce uniquement pour les régions de Saskatoon et du lac Cluff, en Saskatchewan. Les densités signalées s'étendent de 0,03 mâle/ha dans les milieux urbains près de Saskatoon (Wedgwood, 1973) à 0,11 mâle/ha (33 mâles/24 arrêts) dans la forêt boréale dominée par un brûlis de 25 ans dans la région du lac Cluff (C. Savignac, données inédites, 2005).

Fluctuations et tendances

Relevé des oiseaux nicheurs

Aux États-Unis, où se trouve la majeure partie de la population reproductrice d'Engoulevents d'Amérique, les données à long terme du BBS montrent un déclin significatif de 1,83 p. 100 par année ($n = 1\,498$ parcours, $P < 0,00$) de 1968 à 2005 et, à court terme, de 1,58 p. 100 par année ($n = 995$, $P = 0,02$) de 1995 à 2005 (Sauer *et al.*, 2005).

Au Canada, les données à long terme du BBS montrent un déclin significatif de 4,2 p. 100 par année ($n = 312$ parcours, $P < 0,05$) entre 1968 et 2005, ce qui correspond à un déclin de 80 p. 100 de la population au cours de cette période (Downes *et al.*, 2005; figure 2). Au cours de la période de 10 ans la plus récente (de 1995 à 2005), les données du BBS indiquent un déclin significatif de 6,6 p. 100 par année ($n = 164$ parcours, $P < 0,05$), ce qui correspond à une diminution de 49,5 p. 100 de la population (Downes *et al.*, 2005). Les parcours du BBS dans certaines parties de la forêt boréale indiquent également des déclins à court et à long terme (plaines de la taïga boréale : de 1968 à 2005 : - 13,7 p. 100/année, $n = 47$ parcours, $P < 0,05$; de 1995 à 2006 : - 17,5 p. 100/année, $n = 23$ parcours, $P > 0,05$; forêt mixte boréale : de 1968 à 2005 : - 6,8 p. 100/année, $n = 40$ parcours, $P < 0,05$).

Étude des populations des oiseaux du Québec

La base de données de l'ÉPOQ indique une diminution significative à long terme au Québec de 0,24 p. 100 par année ($Y = -0,0024x + 4,9$, $P \leq 0,01$) de 1970 à 2004 (Larivée, 2005; figure 3) et un déclin non significatif à court terme de 0,20 p. 100 par année ($Y = -0,002x + 4,6$, $P = 0,25$) de 1991 à 2004 (Larivée, 2005).

Atlas des oiseaux nicheurs de l'Ontario

La comparaison entre les données du premier (de 1981 à 1985) et du deuxième (de 2001 à 2005) atlas indique un déclin du nombre de carrés dans lesquels un

Engoulement d'Amérique a été signalé (de 1981 à 1985 : 38 p. 100 des carrés; de 2001 à 2005 : 21 p. 100, Cadman *et al.*, 1987; A. Darwin, données inédites, 2005). De même, il y avait plus de blocs de 100 x 100 km dans lesquels le nombre de carrés comptant des Engoulements d'Amérique avait diminué entre le deuxième et le premier atlas (n = 115) que de blocs dans lesquels le nombre de carrés en comptant avait augmenté (n = 14) ou était resté stable (n = 1) (test bilatéral de Wilcoxon Sign test $z_{2-tailed} = -8,8$, $P \leq 0,001$; A. Darwin, données inédites, 2005).

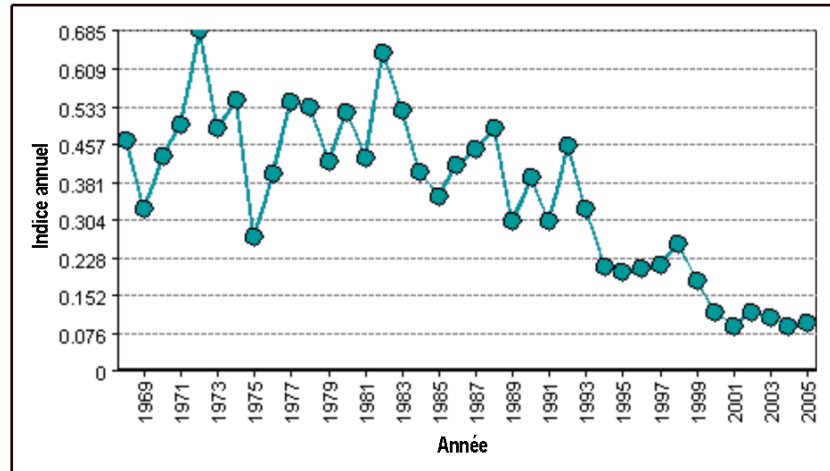


Figure 2. Indice annuel de l'abondance de l'Engoulement d'Amérique au Canada de 1968 à 2005 selon les données du BBS (tiré de Downes *et al.*, 2005)

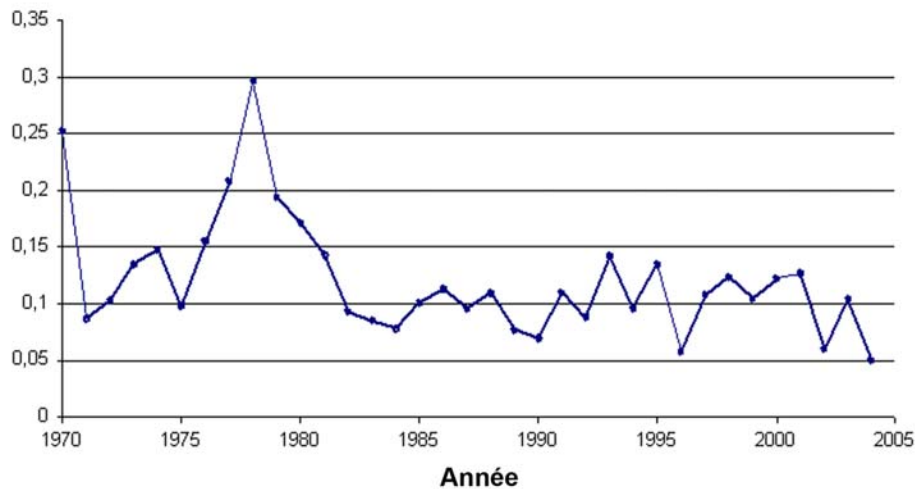


Figure 3. Indice annuel de l'abondance de l'Engoulement d'Amérique au Québec de 1970 à 2004 selon la base de données de l'ÉPOQ (Larivée, 2005)

Des résultats récents indiquent des déclin significatifs de 31 p. 100 entre les deux atlas dans le sud du Bouclier, l'un des châteaux forts de l'espèce en Ontario, de même que dans les régions carolinienne (14 p. 100), de Simcoe-Rideau (21 p. 100) et du nord du Bouclier (20 p. 100) (L. Friesen, comm. pers., 2007). Les basses terres de la baie d'Hudson, à l'extrémité septentrionale de l'aire de répartition de l'espèce, forment la seule région où des déclin significatifs n'ont pas été signalés (L. Friesen, comm. pers., 2007).

Autres relevés

Manitoba

Bien que l'espèce soit toujours relativement abondante et répandue dans toute la province, des données provenant essentiellement de la communauté ornithologique manitobaine indiquent qu'elle a connu un déclin dans plusieurs centres urbains, y compris Winnipeg (Manitoba Avian Research Committee, 2003; P. Taylor, comm. pers., 2005). Des dénombrements visuels d'oiseaux migrateurs (probablement de la forêt boréale) menés dans la région de Pinawa laissent à penser que l'espèce a connu un déclin de 75 p. 100 de 1976-1981 à 1992-1997 (Taylor, 1996; P. Taylor, comm. pers., 2005; figure 4). Cependant, les nombres ont augmenté au cours de la période de 2000 à 2005 (P. Taylor, comm. pers., 2005).

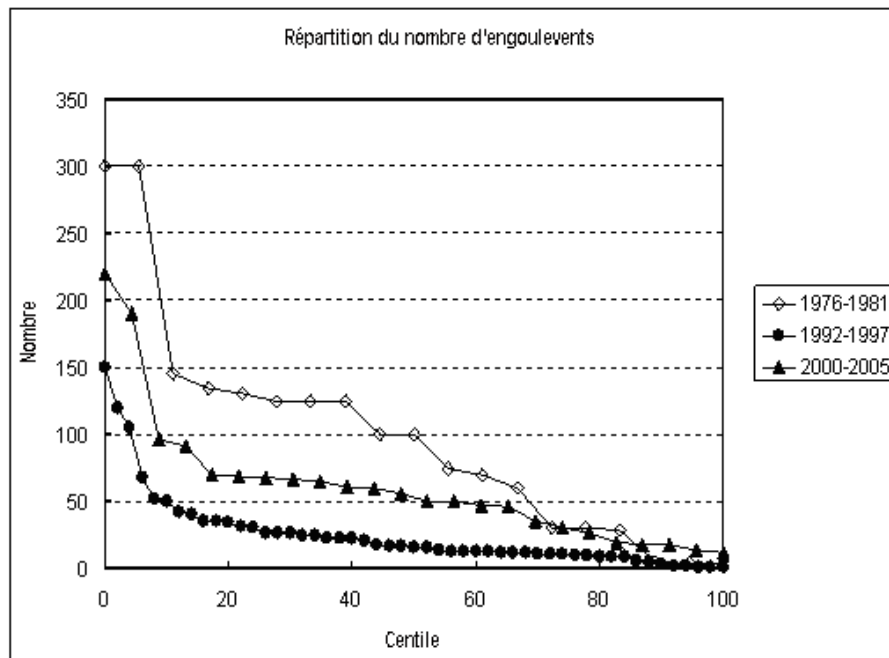


Figure 4. Répartition des dénombrements totaux d'Engoulevents d'Amérique au coucher du soleil (se nourrissant généralement en volées) au cours du point culminant de la migration automnale (du 11 au 25 août) à Pinawa (Manitoba) observés à des étangs d'eaux usées pendant trois périodes de six ans. Les dénombrements étaient plus fréquents et systématiques pendant les périodes de 1992 à 1997 (n = 51) et de 2000 à 2005 (n = 24) que pendant celle de 1976 à 1981 (n = 19). Les valeurs de l'axe des x représentent des dénombrements auxquels un centile de 0 à 100 a été attribué pour normaliser l'axe des x et ainsi permettre de comparer les trois périodes (P. Taylor, données inédites)

Saskatchewan

La comparaison d'un relevé exhaustif d'Engoulevents d'Amérique mené à Saskatoon de 1971 à 1990 laisse supposer un déclin des populations reproductrices de 58 p. 100 (c.-à-d. 68 territoires en 1971 comparativement à 28 en 1990, Wedgwood, 1991).

Données historiques

Les données historiques sur l'abondance de l'Engoulevent d'Amérique correspondent également aux déclinés que les données de relevés ci-dessus semblent indiquer. Par exemple, au milieu du XIX^e siècle, dans la région de Montréal, l'espèce était considérée comme une résidente commune qui nichait sur les toits couverts de gravier des immeubles de la ville (Wintle, 1882, 1896 dans Ouellet, 1974) et, dans les années 1970, comme une résidente estivale commune de la région de Montréal et de la Montérégie qui nichait en petits nombres dans toutes les villes et les municipalités, même si elle n'était pas aussi fréquente qu'au XIX^e siècle (Ouellet, 1974). Récemment, un déclin important de l'espèce a été signalé dans ces régions et dans plusieurs autres villes de la vallée du Saint-Laurent, notamment Rimouski, Québec et Gatineau (J. Larivée, comm. pers., 2005; J. Gauthier, comm. pers., 2005).

En Ontario, au début du XX^e siècle, Macoun et Macoun (1909) considéraient l'espèce comme abondante. Un premier déclin a été signalé au début des années 1970 (Goodwin et Rosche, 1970, 1974).

En résumé, les données du BBS à court et à long terme, y compris des parcours dans la forêt boréale, indiquent des déclinés significatifs de l'abondance des populations d'Engoulevents d'Amérique. De plus, des dénombrements du Manitoba, qui inventorient vraisemblablement des oiseaux en migration provenant de la forêt boréale, indiquent également des déclinés à long terme. Ces résultats correspondent aux relevés provinciaux (p. ex. Atlas des oiseaux nicheurs de l'Ontario), qui indiquent également un déclin de l'abondance des engoulevents. Bien que la portion de la population présente à l'extérieur des zones peuplées ne soit pas claire (p. ex. forêt boréale), les données laissent entendre que les déclinés observés sont très répandus dans l'ensemble de l'aire de reproduction.

Immigration de source externe

Les données du BBS aux États-Unis, qui constituent la source potentielle d'immigrants au Canada, indiquent également des déclinés significatifs à court et à long terme chez les engoulevents (voir ci-dessus).

FACTEURS LIMITATIFS ET MENACES

Il n'y a aucune étude précise sur le sujet, mais le déclin des populations d'Engoulevents d'Amérique pourrait être partiellement lié au déclin général des populations d'insectes dans les aires de reproduction et d'hivernage, en raison de l'utilisation massive d'insecticides depuis le milieu du XX^e siècle (Cane et Tepedino, 2001; Conrad *et al.*, 2004). Par exemple, on présume que les programmes de lutte contre les moustiques menés dans la plupart des milieux urbains en Amérique du Nord ont probablement entraîné un déclin de plusieurs espèces d'insectivores aériens comme l'Engoulevent d'Amérique (Poulin *et al.*, 1996). De même, le déclin de l'Engoulevent d'Europe (*Caprimulgus europaeus*) serait en partie attribuable à la diminution des populations d'insectes survenue à la suite des programmes d'épandage de pesticides à vaste échelle menés en Europe (Conrad *et al.*, 2004; UK Forestry Commission, 2006; UK Biodiversity Action Plan, 2006).

Des données recueillies aux États-Unis laissent à penser que la modification et la perte de l'habitat touchent également les populations d'Engoulevents d'Amérique au Canada (Poulin *et al.*, 1996). Par exemple, la lutte contre les incendies de forêt, les modifications des pratiques de récolte qui réduisent le nombre de zones dans les régions boisées et l'accroissement de l'agriculture intensive seraient peut-être la cause du déclin de plusieurs espèces d'aires ouvertes telles que l'Engoulevent d'Amérique (Askins, 1993; Degraff et Yamasaki, 2003; R. M. Brigham, comm. pers., 2007). Dans les Prairies, la perte et la modification des prairies naturelles en raison des cultures, de la lutte contre les incendies et du pâturage du bétail seraient les principaux facteurs de déclin de l'espèce depuis 1900 (Jones et Bock, 2002, Northern Prairie Wildlife Research Centre, 2005). De plus, dans les milieux urbains, le remplacement graduel des toits couverts de gravier par des toits couverts de goudron constituerait la principale cause de la perte d'habitat (Poulin *et al.*, 1996). On croit également que la récente colonisation des grands toits par les Goélands à bec cerclé (*Larus delawarensis*) dans certaines grandes villes (comme Montréal) réduit la quantité d'habitats disponibles pour l'Engoulevent d'Amérique (J. Gauthier, comm. pers., 2005). Dans le nord du Canada, où est présente une portion inconnue de la population, l'Engoulevent d'Amérique est peut-être peu touché par la modification et la perte de l'habitat.

L'accroissement des prédateurs terrestres, notamment le chat domestique, la mouffette rayée et le raton laveur (*Procyon lotor*), et des prédateurs aviaires, par exemple, la Corneille d'Amérique et le Grand Corbeau, joue peut-être un rôle dans le déclin de l'espèce, en particulier dans les milieux urbains (Poulin *et al.*, 1996; R. M. Brigham, comm. pers., 2005).

Les collisions avec des véhicules motorisés ont été signalées comme étant une cause de mortalité dans plusieurs populations d'Engoulevents d'Amérique en Amérique du Nord. Les populations qui gîtent ou nichent le long des chemins de terre de forêts gérées sont touchées par la hausse de la circulation de véhicules (y compris les VTT), qui heurtent des adultes ou détruisent des nids (Bender et Brigham, 1995; Poulin *et al.*,

1996; J. Gauthier, comm. pers., 2005). Il est aussi possible que des Engoulevents entrent en collision avec des avions. En effet, des taux de mortalité relativement élevés ont été signalés à certains sites pendant la migration automnale (Cumming *et al.*, 2003).

Les fluctuations extrêmes de températures au printemps peuvent également influencer sur la survie des adultes et le succès de reproduction, bien que ce risque n'ait pas été attesté. Comme l'Engoulevent d'Amérique n'entre pas en état de léthargie aussi fréquemment que les autres engoulevents (Fletcher *et al.*, 1993), il est plus touché par les longues périodes de froid au printemps. En outre, il n'est pas exclu que la fréquence accrue des tempêtes tropicales dans le golfe du Mexique ait un effet préjudiciable sur les engoulevents pendant la migration automnale (p. ex. Martinets ramoneurs, *Chaetura pelagica*, J. Gauthier, comm. pers., 2005). Il est nécessaire de mener d'autres études pour évaluer les répercussions des changements climatiques sur l'écologie de l'Engoulevent d'Amérique.

IMPORTANCE DE L'ESPÈCE

L'Engoulevent d'Amérique représente l'une des seules espèces d'oiseau insectivore crépusculaire du Canada qui soit très répandue.

PROTECTION ACTUELLE OU AUTRES DÉSIGNATIONS DE STATUT

Au Canada, l'Engoulevent d'Amérique, ses nids et ses œufs sont protégés en vertu de la *Loi de 1994 sur la convention concernant les oiseaux migrateurs* (Environnement Canada, 2004).

À l'échelle mondiale, l'espèce est considérée comme non en péril (*secure*, G5, dernière évaluation en 1996; NatureServe, 2005; tableau 1). Elle est également jugée non en péril (*secure*) aux États-Unis (dernière évaluation en 2000; NatureServe, 2005; tableau 1). Cependant, elle est classée gravement en péril (*critically imperiled*, S1) ou en péril (*imperiled*, S2) dans cinq États de l'Est (Connecticut, Rhode Island, New Hampshire, Vermont et Delaware).

Au Canada, l'espèce ne figure dans aucune liste d'espèces en péril, et NatureServe la considère généralement comme non en péril (*secure*) (2005, tableau 1). Elle est en outre considérée comme une espèce envers laquelle le Canada a une faible responsabilité, car moins de 10 p. 100 de la population nord-américaine s'y reproduit (Dunn *et al.*, 1999). À Terre-Neuve-et-Labrador et à l'Île-du-Prince-Édouard, NatureServe (2005) a classé l'espèce S1S2B (tableau 1). L'espèce est classée 4 ou en sécurité selon la Situation générale des espèces au Canada. Elle est classée 3 ou sensible en Alberta, au Nouveau-Brunswick, en Nouvelle-Écosse et à l'Île-du-Prince-Édouard et 4 ou en sécurité au Yukon, dans les Territoires du Nord-Ouest, en Colombie-Britannique, en Saskatchewan, au Manitoba, en Ontario et au Québec (CCCEP, 2006).

Dans la plupart des provinces canadiennes, l'espèce n'est pas en péril; elle n'est donc pas suivie par les centres de données sur la conservation (Yukon, Sinclair *et al.*, 2003; Territoires du Nord-Ouest, L. Armer, comm. pers., 2005; Colombie-Britannique, K. Stipek, comm. pers., 2005; Saskatchewan, Saskatchewan Environment, 2006; Manitoba, Conservation Manitoba, Wildlife and Ecosystem Protection Branch, 2006; Ontario, ministère des Richesses naturelles, 2005; Québec, ministère des Ressources naturelles et de la Faune, 2006; Maritimes, S. Blaney, comm. pers., 2005). En Alberta, l'espèce est jugée vulnérable (*sensitive*), car le nombre d'individus diminue en raison des répercussions des pesticides sur les populations d'insectes dans les zones urbaines et les banlieues (gouvernement de l'Alberta, 2003).

L'Engouement d'Amérique ne figure pas sur la liste de surveillance (Watch List) de Partenaires d'envol (Rich *et al.*, 2004). Cependant, l'organisme l'a inscrite à sa liste d'espèces préoccupantes dans 6 régions de conservation des oiseaux du sud des États-Unis sur les 34 régions où l'espèce se reproduit (base de données des évaluations des espèces de Partenaires d'envol www.rmbo.org/pif/scores/scores.html).

Région	Cote*
Mondial	G5
États-Unis	N5B
Canada	N5B
Colombie-Britannique	S4S5B
Alberta	S5
Territoires du Nord-Ouest	SNRB
Terre-Neuve-et-Labrador	S1S2B
Nouveau-Brunswick	S4B
Nouvelle-Écosse	S4B
Île-du-Prince-Édouard	S1S2B
Yukon	SNRB
Saskatchewan	S5B
Manitoba	S4B
Ontario	S4B
Québec	S5

* S1 signifie que l'espèce est gravement en péril (*critically imperiled*) en raison de son extrême rareté (souvent cinq occurrences ou moins) ou d'autres facteurs, tel qu'un important déclin à la suite duquel l'espèce est menacée de disparition; S2 signifie que l'espèce est en péril (*imperiled*) en raison de sa rareté ou de certains facteurs qui la rendent très vulnérable à la disparition, habituellement de 6 à 20 occurrences (c.-à-d. de 1 000 à 3 000 individus); S3 signifie que l'espèce est vulnérable dans certains États ou provinces, car elle y est rare ou peu fréquente, son aire de répartition est limitée ou d'autres facteurs la rendent vulnérable à la disparition; S4 signifie que l'espèce est très peu fréquente sans être rare et qu'elle est préoccupante à long terme en raison d'un déclin de la population ou d'autres facteurs; S5 signifie que l'espèce n'est pas en péril (*secure*), car elle est commune, répandue et abondante à l'échelle mondiale. La classification « **G** » est une classification de statut à l'échelle mondiale; la classification « **N** » est une classification de statut à l'échelle nationale; la classification « **S** » est une classification de statut sous-national (État ou province); la lettre « **B** » indique des populations reproductrices; la lettre « **N** » indique des populations non-reproductrices.

RÉSUMÉ TECHNIQUE

Chordeiles minor

Engoulevent d'Amérique

Common Nighthawk

Répartition au Canada : Yukon, Territoires du Nord-Ouest, Colombie-Britannique, Alberta, Saskatchewan, Manitoba, Ontario, Québec, Terre-Neuve-et-Labrador, Nouveau-Brunswick, Nouvelle-Écosse, Île du Prince Édouard.

Information sur la répartition	
<ul style="list-style-type: none"> • <i>Superficie de la zone d'occurrence (km²) au Canada</i> aire de répartition au Canada selon NatureServe et calculé par Études d'Oiseaux Canada, données non-publiées. 	4 817 780 km ²
<ul style="list-style-type: none"> • <i>Préciser la tendance (en déclin, stable, en croissance, inconnue).</i> 	Stable
<ul style="list-style-type: none"> • <i>Y a-t-il des fluctuations extrêmes dans la zone d'occurrence (ordre de grandeur > 1)?</i> 	Non
<ul style="list-style-type: none"> • <i>Superficie de la zone d'occupation (km²)</i> <i>nombre de couples reproducteurs au Canada (200 000) * superficie moyenne du territoire de 0,27 km²</i> 	Appr. 54 000 km ²
<ul style="list-style-type: none"> • <i>Préciser la tendance (en déclin, stable, en croissance, inconnue).</i> 	Déclin
<ul style="list-style-type: none"> • <i>Y a-t-il des fluctuations extrêmes dans la zone d'occupation (ordre de grandeur > 1)?</i> 	Non
<ul style="list-style-type: none"> • <i>Nombre d'emplacements actuels connus ou inférés.</i> 	Sans objet
<ul style="list-style-type: none"> • <i>Préciser la tendance du nombre d'emplacements (en déclin, stable, en croissance, inconnue).</i> 	Sans objet
<ul style="list-style-type: none"> • <i>Y a-t-il des fluctuations extrêmes du nombre d'emplacements (ordre de grandeur > 1)?</i> 	Sans objet
<ul style="list-style-type: none"> • <i>Tendances en matière d'habitat : préciser la tendance de l'aire, de l'étendue ou de la qualité de l'habitat (en déclin, stable, en croissance ou inconnue).</i> 	Déclin
Information sur la population	
<ul style="list-style-type: none"> • <i>Durée d'une génération (âge moyen des parents dans la population : indiquer en années, en mois, en jours, etc.).</i> 	De 2 à 3 ans
<ul style="list-style-type: none"> • <i>Nombre d'individus matures (reproducteurs) au Canada (ou préciser une gamme de valeurs plausibles).</i> fondé sur les estimations de l'abondance par le BBS 	Appr. 400 000
<ul style="list-style-type: none"> • <i>Tendance de la population quant au nombre d'individus matures en déclin, stable, en croissance ou inconnue.</i> 	
<ul style="list-style-type: none"> • <i>S'il y a déclin, % du déclin au cours des dernières/prochaines dix années ou trois générations, selon la plus élevée des deux valeurs (ou préciser s'il s'agit d'une période plus courte).</i> <i>Selon les données du BBS :</i> <i>déclin de 49,5 % au cours de la période de 10 ans la plus récente (de 1995 à 2005)</i> 	49,5 %
<ul style="list-style-type: none"> • <i>Y a-t-il des fluctuations extrêmes du nombre d'individus matures (ordre de grandeur > 1)?</i> 	Non
<ul style="list-style-type: none"> • <i>La population totale est-elle très fragmentée (la plupart des individus se trouvent dans de petites populations, relativement isolées [géographiquement ou autrement] entre lesquelles il y a peu d'échanges, c.-à-d. migration réussie de ≤ 1 individu/année)?</i> 	Non
<ul style="list-style-type: none"> • <i>Préciser la tendance du nombre de populations (en déclin, stable, en croissance, inconnue).</i> 	Sans objet
<ul style="list-style-type: none"> • <i>Y a-t-il des fluctuations extrêmes du nombre de populations (ordre de grandeur > 1)?</i> 	Sans objet

<ul style="list-style-type: none"> Énumérer les populations et donner le nombre d'individus matures dans chacune. 	Sans objet
Menaces (réelles ou imminentes pour les populations ou les habitats)	
<ul style="list-style-type: none"> Baisse en abondance des insectes en raison de l'utilisation de pesticides Perte et modification de l'habitat dans les forêts, les zones agricoles et les milieux urbains. D'autres facteurs possibles comprennent l'augmentation des prédateurs en milieu urbain et agricole, la collision avec des véhicules motorisés et les changements climatiques. 	
Effet d'une immigration de source externe	
<ul style="list-style-type: none"> Statut ou situation des populations de l'extérieur? États-Unis : déclin significatif de 1.83 % par an (de 1968 à 2005) 	
<ul style="list-style-type: none"> Une immigration a-t-elle été constatée ou est-elle possible? 	Oui
<ul style="list-style-type: none"> Des individus immigrants seraient-ils adaptés pour survivre au Canada? 	Oui
<ul style="list-style-type: none"> Y a-t-il suffisamment d'habitats disponibles au Canada pour les individus immigrants? 	Oui
<ul style="list-style-type: none"> La possibilité d'une immigration de populations externes existe-t-elle? 	Peu probable étant donné le déclin dans l'ensemble de son aire
Analyse quantitative	Aucune
Statut existant	
COSEPAC : espèce menacée (2007)	

Statut et justification de la désignation

Statut : Espèce menacée	Code alphanumérique : A2b
<p>Justification de la désignation : Au Canada, cette espèce a subi des déclins démographiques à court et à long terme. Un déclin de 49 % a été signalé pour les zones ayant fait l'objet de relevés au cours des trois dernières générations. La réduction des sources de nourriture a apparemment contribué au déclin de cette espèce, tout comme pour plusieurs autres insectivores aériens. Il est possible que la disponibilité réduite de l'habitat, causée par la suppression des incendies, de même que l'agriculture intensive et la diminution du nombre de toits couverts de gravier dans les milieux urbains, soient aussi des facteurs dans certaines régions.</p>	
<p>Applicabilité des critères</p> <p>Critère A (Population globale en déclin) : correspond au critère de la catégorie « menacée », A2b, car la population a connu un déclin de 49 % au cours des trois dernières générations</p> <p>Critère B (Petite aire de répartition, et déclin ou fluctuation) : ne correspond pas au critère</p> <p>Critère C (Petite population globale et déclin) : ne correspond pas au critère</p> <p>Critère D (Très petite population ou aire de répartition limitée) : ne correspond pas au critère</p> <p>Critère E (Analyse quantitative) : aucune disponible</p>	

REMERCIEMENTS

Le rédacteur souhaite remercier Peter Taylor, Jean Gauthier, Mark Brigham et Louis Handfield, qui ont partagé leurs connaissances sur l'écologie de l'Engoulevent d'Amérique. Il remercie en outre Jacques Larivée, Peter Blancher et Angela Darwin, qui lui ont fourni des données inédites sur les tendances de l'espèce au Québec et en Ontario, tous les bénévoles ayant participé à la collecte de données de l'ÉPOQ et de l'Atlas des oiseaux nicheurs de l'Ontario ainsi que Gilles Seutin, qui a formulé des commentaires sur la version préliminaire du présent rapport. Le financement du présent rapport a été assuré par le Service canadien de la faune d'Environnement Canada.

EXPERTS CONSULTÉS

La liste ci-présente n'inclut que les personnes qui ont grandement contribué au présent rapport. Toutefois, le rédacteur tient également à remercier toutes les autres personnes qui ont contribué au rapport, notamment les centres de données sur la conservation, les centres d'information sur le patrimoine national, de l'Agence Parcs Canada ainsi que les représentants provinciaux et territoriaux travaillant au sein de l'aire de répartition de l'espèce.

- Armer, L. Technicienne des oiseaux terrestres. Service canadien de la faune. 301, 5204-50th Ave, Yellowknife (Territoires du Nord-Ouest). Message électronique à C. Savignac. Décembre 2005.
- Blancher, P. Scientifique de Partenaire d'Envol, Service canadien de la faune, Environnement Canada, 49 Camelot Drive, Nepean (Ontario) K1A 0H3. Message électronique à M. Leonard. Juin 2006.
- Blaney, S. Botaniste et directeur adjoint. Centre de données sur la conservation du Canada Atlantique. C.P. 6416, Sackville (Nouveau-Brunswick) E4L 1C6. Message électronique à C. Savignac. Décembre 2005.
- Brigham, R.M. Department of Biology. University of Regina. Regina (Saskatchewan) S4S 0A2, Canada. Message électronique à C. Savignac. Décembre 2005.
- Gauthier, J. Biologiste en chef de la faune. Service canadien de la faune. Environnement Canada, Région du Québec. 1141, route de l'Église, C.P. 10100, Ste-Foy (Québec) G1V 4H5. Message téléphonique à C. Savignac. Décembre 2005.
- Handfield, L. Auteur du livre *Le Guide des papillons du Québec*. Mont St-Hilaire (Québec). Message téléphonique à C. Savignac. Décembre 2005.
- Popko, R. Wildlife Technician. Resources, Wildlife and Economic Development, gouvernement des Territoires du Nord-Ouest. Norman Wells (Territoires du Nord-Ouest). Rencontre avec C. Savignac. Message téléphonique à C. Savignac. Novembre 2005.
- Settington, M. Biologiste des écosystèmes. Ministère de l'Environnement, gouvernement du Nunavut. C.P. 120, Arviat (Nunavut). Message électronique à C. Savignac. Décembre 2005.

- Smith A. R. Biologiste de la faune. Environnement Canada, Service canadien de la faune, Prairie Wildlife Research Centre, 115 Perimeter Road, Saskatoon (Saskatchewan) S7N 0X4, Canada. Message électronique à M. Leonard. Mai 2006.
- Stipeck, K. BC Conservation Data Centre. Ministry of Environment. Message électronique à C. Savignac. Décembre 2005.
- Taylor, P. Éditeur en chef, The birds of Manitoba. Message électronique à C. Savignac. Septembre 2005.

SOURCES D'INFORMATION

- Alberta government, Sustainable resource development. 2003. The general status of Alberta wild species 2000, <http://www.srd.gov.ab.ca/fw/speciesatrisk/table4b.html>. Version août 2003.
- Armer, L., comm. pers. Technicienne des oiseaux terrestres. Service canadien de la faune, 301, 5204-50th Ave, Yellowknife (Territoires du Nord-Ouest), Message électronique à C. Savignac, décembre 2005.
- Armstrong, J.T. 1965. Breeding home range in the nighthawk and other birds; its evolutionary and ecological significance, *Ecology* 46: 619-629.
- Askins, R.A. 1993. Population trend in grassland, shrubland, and forest bird in eastern North America, *Curr. Ornith.* 11: 1-34.
- Bender, D.J., et R.M. Brigham. 1995. Preliminary inventory manual for sampling goatsuckers (*Caprimulgidae*) in British Columbia, Resource Inventory Committee, Ministry of Environment, Wildlife Branch.
- Bjorklund, R., et E. Bjorklund. 1983. Notes on the behavior and nesting of caprimulgids in the Sand Ridge State Forest, III. *Aud. Bull.* 84: 492-493.
- Blancher, P., comm. pers. Scientifique de Partenaire d'Envol, Service canadien de la faune, Environnement Canada, 49 Camelot Drive, Nepean (Ontario) K1A 0H3. Message électronique à M. Leonard. Juin 2006.
- Blaney, S., comm. pers. Botaniste et Directeur assistant. Atlantic Canada Conservation Data Centre. PO Box 6416, Sackville, Nouveau-Brunswick. Message électronique à C. Savignac. Décembre 2005.
- Blem, R. 1972. Stomach capacity in the Common Nighthawk, *Wilson Bull.* 84 :492-493.
- Brauning, D.W. 1992. Atlas of breeding birds in Pennsylvania, University of Pittsburg Press, Pittsburg, xii + 484 p.
- Brigham, R.M., comm. pers. Department of Biology. University of Regina, Regina (Saskatchewan) S4S 0A2, CANADA. Message électronique à C. Savignac. Décembre 2005.
- Brigham, R.M. 1989. Roost and nest sites of Common Nighthawks: Are gravel roofs important ?, *Condor* 91:722-724.
- Brigham, R.M. 1990. Prey selection by Big Brown Bats (*Eptesicus fuscus*) and Common Nighthawks (*Chordeiles minor*), *American Midland Naturalist* 124:73-80.
- Brigham, R.M., et M.B. Fenton. 1991. Convergence in foraging strategies by two morphologically and phylogenetically distinct aerial insectivores, *J. Zool.* 223: 475-489.

- Brigham, R.M., et R.M.R. Barclay. 1995. Lunar influence on foraging and nesting activity of Common Poorwills (*Phalaenoptilus nuttallii*), *Auk* 109:315-320.
- Caccamise, D.F. 1974. Competitive relationships of the Common and the Lesser nighthawks, *Condor* 76: 120.
- Cadman, M.D., P.F.J. Eagles, et F.M. Helleiner (éd.). 1987. Atlas of the breeding birds of Ontario, University of Waterloo Press, Waterloo (Ontario).
- Campbell, R.W., N.K. Dawe, I. McTaggart-Cowan, J.M. Cooper, G.W. Kaiser et M.C.E. McNall. 1990. The birds of British Columbia, Vol. II, Nonpasserines, Royal British Columbia Museum, Victoria (Colombie-Britannique).
- Conseil canadien pour la conservation des espèces en péril (CCCEP). 2006. Les espèces sauvages 2005 : Situation générale des espèces au Canada, Ottawa: ministre des Travaux publics et des Services gouvernementaux.
- Cane, J.H., et V.J. Tepedino. 2001. Causes and extent of declines among native North American invertebrate pollinators: detection, evidence, and consequences, *Conservation Ecology* 5: 1. [en ligne] URL : <http://www.consecol.org/vol5/iss1/art1/>
- Conrad, K.F., I.P. Woiwod, et al. 2004. Long-term population trends in widespread British moths, *Journal of Insect Conservation* 8: 119-136.
- Cumming, J.L., P.A. Pipas, J.C. Luchsinger, J.E. Davis, M. J. Pipas et J.B. Bourassa. 2003. Managing Common Nighthawks at McConnell Air Force Base, Kansas, to reduce aircraft strikes, in K.A. Fagerstone, et C.W. Witmer (éd.), Proceedings of the 10th Wildlife damage management Conference.
- Cyr, A., et J. Larivée. 1995. Atlas saisonnier des oiseaux du Québec, Les Presses de l'Université de Sherbrooke et la Société de Loisir Ornithologique de l'Estrie, Sherbrooke (Québec) CANADA.
- Dale, B.C.P.S. Taylor, et J.P. Goossen. 1999. Avifauna component report: Canadian Forces Base Suffield National Wildlife Area Service canadien de la faune, Environnement Canada, Région des Prairies et du Nord, Edmonton (Alberta), 166 p.
- Degraff, R.M., et M. Yamasaki. 2003. Options for managing early-successional forest and shrubland bird habitats in the northeastern United State, *Forest Ecology and Management* 185: 179-191.
- Dexter, R.W. 1952, Banding and nesting studies of the eastern nighthawk, *Bird-Banding* 23: 109-112.
- Dexter, R.W. 1961. Further studies on nesting of the common Nighthawk, *Bird-Banding* 32: 79-85.
- Downes, C.M., B.T. Collins et M. Damus. 2005. Site web sur les tendances notées chez les oiseaux au Canada . Version 2.1. Division de la conservation des oiseaux migrants, Service canadien de la faune, Hull (Québec).
- Dunn E.H., D.T. Hessel et D.A. Welsh. 1999. Priority-setting tool applied to Canada's landbirds based on concern and responsibility for species, *Cons. Biol.*13:1404-1415.
- Erskine, A.J. 1992. Atlas of breeding birds of the Maritime Provinces, Nimbus Publ. Ltd. et Nova Scotia Mus., Halifax (Nouvelle-Écosse).

- Environnement Canada. 2004. Conservation des oiseaux migrateurs. Site Web : http://www.cws-scf.ec.gc.ca/birds/action/action_sheets.cfm?lang=e&species_ID=4200. Version 1, octobre 2004. [Consulté en décembre 2005.]
- Firman, M.C., R.M. Brigham et R.M.R. Barclay. 1993. Do free-ranging Nighthawks enter torpor ?, *Condor* 95:157-162.
- Foyle, C.D. 1946. Notes on the development of the nighthawk, *Auk* 63: 159-162.
- Fletcher, Q.E., R.J. Fisher, C.K.R. Willis et R.M. Brigham. 2003. Free-ranging Common Nighthawks use torpor, *J. Thermal Biology* 29: 9-14.
- Gauthier, J., comm. pers. Biologiste en chef de la faune, Service canadien de la faune, Environnement Canada, Région du Québec. 1141, route de l'Église, C.P. 10100, Ste-Foy (Québec) G1V 4H5. Message téléphonique à C. Savignac. Décembre 2005.
- Gauthier, J., et Y. Aubry. 1996. Les oiseaux nicheurs du Québec: Atlas des oiseaux nicheurs du Québec méridional, Association québécoise des groupes d'ornithologues, Société québécoise de protection des oiseaux, Service Canadien de la faune, Environnement Canada, Montréal, xviii + 1295 p.
- Godfrey, W.E. 1986. Les oiseaux du Canada, Éditions Broquet, en collaboration avec le Musée national des sciences naturelles, Musées nationaux du Canada, Ottawa (Ontario), 650 p.
- Goodwin, C.E., et R.C. Rosche. 1970. The nesting season, Ontario – western New York region, *Amer. Birds* 24: 677-680.
- Goodwin, C.E., et R.C. Rosche. 1974. The nesting season, Ontario – western New York region, *Amer. Birds* 28: 896-900.
- Granza, A.F. 1967. Responses of brooding nighthawks to a disturbance stimulus, *Auk* 84: 72-86.
- Gross, A.O. 1940. Eastern Nighthawk, Pp. 206-234 in Life histories of north American cuckoos, goatsuckers, hummingbirds, and their allies (A.C. Bent, éd.), U.S. Natl. Mus. Bull. 196.
- Jones, Z.F., et C.E. Bock, 2002. Conservation of grassland birds in an urbanizing landscape: A historical perspective, *Condor* 104: 643-651.
- Larivée, J. 2005. Étude des populations d'oiseaux du Québec (ÉPOQ), Base de données ornithologiques, Association québécoise des groupes d'ornithologues (AQGO), Rimouski (Québec).
- Macoun, J., et J.M. Macoun. 1909. Catalogue of Canadian birds, Geol. Surv. Can. Dept. Mines.
- Manitoba Avian Research Committee. 2003. The birds of Manitoba, Winnipeg (Manitoba), 600 p.
- Manitoba Conservation, Wildlife and ecosystem protection Branch, 2006. Site Web : <http://web2.gov.mb.ca/conservation/cdc>. [Consulté en novembre 2005].
- Marzilli, V. 1989. Up on the roof, *Maine Fish and Wildlife* 31: 25-29.
- Ministère des Ressources naturelles et de la Faune du Québec. 2006. http://www.fapaq.gouv.qc.ca/fr/etu_rec/esp_mena_vuln/liste.htm. [Consulté en décembre 2005].
- Ministère des Richesses naturelles de l'Ontario. 2005. Site Web : <http://nhic.mnr.gov.on.ca/MNR/nhic/species>. [Consulté en novembre 2005].

- NatureServe. 2005. NatureServe Explorer: An online encyclopedia of life [application Web], Version 4.5, NatureServe, Arlington, Virginia. Site Web : www.natureserve.org/explorer. [Consulté en décembre 2005].
- Northern Prairie Wildlife Research Center. 2005. Breeding Birds of the Platte River Valley, Common Nighthawk (*Chordeiles minor*), <http://www.npwrc.usgs.gov/resource/birds>. [Consulté en février 2005].
- Ontario breeding bird Atlas. 2006. Site Web : <http://www.birdsontario.org/atlas/atlasmain.html>. [Consulté en Juin 2006].
- Ouellet, H. 1974. Les oiseaux des collines montérégiennes et de la région de la Montréal, Québec, Canada, Musées nationaux du Canada, Musée national des sciences naturelles, Ottawa, Publication de zoologie, n° 5, xi + 167 p.
- Peck, G.K., et R.D. James. 1983. Breeding birds of Ontario: nidicology and distribution, Vol. 2, R. Ont. Mus., Toronto.
- Peterjohn, B.G., et D.L. Rice. 1991. The Ohio breeding bird atlas, Ohio department of natural resources, Columbus, 416 p.
- Popko, R., comm. pers. Wildlife Technician, Resources, Wildlife and Economic Development, gouvernement des Territoires du Nord-Ouest., Norman Wells (Territoires du Nord-Ouest). Rencontre avec C. Savignac. Message téléphonique à C. Savignac. Novembre 2005.
- Poulin, R.G., S.D. Grindal et R.M. Brigham. 1996. Common Nighthawk (*Chordeiles minor*), in The Birds of North America, No. 213 (A. Poole and F. Gill, éd.), The Academy of Natural Sciences, Philadelphia (Pennsylvanie), and The American Ornithologists' Union, Washington, D.C.
- Ressources naturelles Canada, 2005. Atlas du Canada. Site Web : http://atlas.gc.ca/site/francais/contactus/index.html/document_view. Version : 10 mai 2005. [Consulté en juin 2006].
- Rich, T.D., C.J. Beardmore, H. Berlanga, P.J. Blancher, M.S.W. Bradstreet, G.S. Butcher, D.W. Demarest, E.H. Dunn, W.C. Hunter, E.E. Iñigo-Elias, J.A. Kennedy, A.M. Martell, A.O. Panjabi, D.N. Pashley, K.V. Rosenberg, C.M. Rustay, J.S. Wendt et T.C. Will. 2004. Partners in Flight North American Landbird Conservation Plan, Cornell Lab of Ornithology, Ithaca (État de New York), Partners in Flight. Site Web : http://www.partnersinflight.org/cont_plan/ (Version : mars2005) [Consulté en décembre 2005].
- Rust, H.J. 1947. Migration and nesting of nighthawks in northern Idaho, *Condor* 49: 177-188.
- Salt, W.R., et A.L. Wilk. 1958. The birds of Alberta, Department of Economic Affairs, Edmonton (Alberta).
- Saskatchewan Environment. 2006. Wild species at risk in Saskatchewan. Site Web : <http://www.se.gov.sk.ca/ecosystem/speciesatrisk/>. [Consulté en décembre 2005].
- Sauer, J.R., J.E. Hines et J. Fallon. 2005. The North American Breeding Bird Survey, Results and Analysis 1966 – 2005, Version 2005. 2, USGS Patuxent Wildlife Research Center, Laurel (Maryland). Site Web : <http://www.mbr-pwrc.usgs.gov/bbs/bbs.html>. [Consulté en juin 2005].
- Semenchuk, G. P. 1992. The atlas of breeding birds of Alberta, Fed. Alberta Nat., Edmonton (Alberta).

- Settingington, M., comm. pers. Biologiste des écosystèmes, ministère de l'Environnement, gouvernement du Nunavut, C.P. 120, Arviat (Nunavut). Message électronique à C. Savignac. Décembre 2005.
- Shields, W.M., et K.L. Bildstein. 1979. Birds versus bats: behavioral interactions at a localized food source, *Ecology* 60:468-474.
- Sinclair, P.H., W.A. Nixon, C.D. Eckert et N.L. Hughes. 2003. Birds of the Yukon Territory, University of British Columbia Press, Vancouver (Colombie-Britannique), 595 pp.
- Smith, A.R. 1996. Atlas of Saskatchewan birds, Sask. Nat. Hist. Soc. Spec. Publ. no. 22: 1-456.
- Smith A.R., comm. pers. Biologiste de la faune, Environnement Canada, Service canadien de la faune, Prairie Wildlife Research Centre, 115 Perimeter Road, Saskatoon (Saskatchewan) S7N 0X4, CANADA. Message électronique à M. Leonard. Mai 2006.
- Snortland, J., comm. pers. Executive Director, Sahtu Renewable Resources Board, Tulita, Teritoires du Nord-Ouest. Message électronique à Marty Leonard. Avril 2006.
- Stipec, K., comm. pers. Biologiste, BC Conservation Data Centre, Ministry of Environment de la Colombie-Britannique, Victoria (Colombie-Britannique). Message électronique à C. Savignac. décembre 2005.
- Sutherland, C.A. 1963. Notes on the behavior of Common Nighthawks in Florida, *Living Bird* 2:31-39.
- Taylor, P., comm. pers. Éditeur en chef, The birds of Manitoba. Message électronique à C. Savignac. Septembre 2005.
- Taylor, P. 1996. Apparent decline of migrant Common Nighthawks near Pinawa, Manitoba, *Blue Jay* 54:35-38.
- Todd, W.E.C. 1963. Birds of the Labrador Peninsula and adjacent areas: A distributional list, University of Toronto Press.
- Todd, L.D., R.G. Poulin et R.M. Brigham. 1998. Diet of Common Nighthawk (*Chordeiles minor*: Caprimulgidae) relative to prey abundance, *Am. Mid. Nat.* 139: 20-28.
- Tuft, R. 1986. Birds of Nova Scotia, Nighthawk and Whip-poor-will. Site Web : <http://museum.gov.ns.ca/mnh/nature/nsbirds/>. [Consulté en juin 2005].
- UK biodiversity action plan. 2006. Species Action Plan, Nightjar (*Caprimulgus europaeus*). Site Web: <http://www.ukbap.org.uk/UKPlans.aspx?ID=186>. [Consulté en novembre 2005].
- UK Forestry Commission. 2006. Great Britain, Wild Wood Nightjar. Site Web : <http://www.forestry.gov.uk/forestry/Nightjar>. [Consulté en novembre 2005].
- Wedgwood, J.A. 1973. Nighthawks in the city, *Blue Jay* 31: 82-88.
- Wedgwood, J.A. 1991. Common Nighthawks in Saskatoon, Saskatchewan Nat. Hist. Soc., Regina.
- Weir, R.D. 1989. Birds of the Kingston region, Kingston field naturalist, Quarry Press, Inc., Kingston (Ontario), 608 p.
- Weller, M.W. 1958. Observations of the incubation behavior of a Common Nighthawk, *Auk* 75: 48-59.

SOMMAIRE BIOGRAPHIQUE DU RÉDACTEUR DU RAPPORT

Dès son plus jeune âge, Carl Savignac s'est intéressé à l'observation d'oiseaux. Il est détenteur d'une maîtrise en sciences biologiques de l'Université Laval (1996) portant sur l'écologie du Grand Pic (*Drycopus pileatus*) dans les forêts du sud du Québec. M. Savignac est actuellement directeur de Dendroica Environnement et Faune, une société de consultants en écologie aviaire spécialisée dans l'étude des espèces menacées, la biodiversité et l'évaluation des incidences environnementales sur la faune aviaire, menant des activités partout au Canada. Il a rédigé 15 rapports techniques et articles scientifiques sur les pics, les oiseaux de proie et les passereaux de la forêt tempérée et boréale canadienne. Dans ses temps libres, il pratique la photographie et la peinture animalières.